

ABATTAGE DE CERFS

La Ville serait responsable selon le Ministère de la Faune

Longueuil, 20 novembre 2020 — L'opposition officielle de la Ville de Longueuil réagit au communiqué émis par l'organisme *Sauvetage Animal Rescue*, après que ceux-ci se soient directement entretenus avec des représentants du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). L'organisme rapporte ainsi ses échanges avec le Ministère qui aurait déclaré n'avoir « rien à voir avec cette décision » et « agir depuis le début à titre de conseiller [...] cette situation est de juridiction municipale et la ville possède l'autorité nécessaire pour trancher ce dossier ». L'abattage des cerfs au parc Michel-Chartrand doit débiter lundi prochain, le 23 novembre.

Rappelons pourtant que lors de la dernière séance du conseil de la Ville de Longueuil, mardi dernier, les élus ayant voté en majorité pour l'abattage des cerfs ont rejeté toute responsabilité sur le MFFP qui aurait été, selon eux, responsable de la solution retenue.

Rappelons également que lors des débats au conseil le directeur général de la Ville de Longueuil s'était même dit ouvert à ce que le ministère « change son fusil d'épaule », la Ville n'ayant pour seul objectif que de « trouver un équilibre entre son parc, sa végétation et sa population animale. »

Dans une correspondance avec *Sauvetage Animal Rescue* la Ville de Longueuil réaffirmait encore hier, 19 novembre, que le MFFP « est l'organisme ayant compétence en la matière » avant de les inviter une fois de plus à communiquer directement avec le ministère.

La conseillère municipale du district de LeMoyne-de Jacques-Cartier a réagi, Colette Éthier :

« C'est totalement déroutant que le Ministère et la Ville se renvoient ainsi la balle à minuit moins une. Après presque deux années complètes d'échanges réguliers entre le Ministère et la Ville de Longueuil sur la question des cerfs, je ne peux pas croire qu'il existe encore un tel flou entre les compétences de chacun. Je crois plutôt que nous

sommes face à un manque flagrant de volonté politique de la part de la mairesse d'assumer ses responsabilités. Une fois de plus, tout ce cirque n'aurait pas été nécessaire si l'information avait été communiquée publiquement, et dans la plus grande transparence, dès le début des démarches entreprises par Longueuil, au début de l'année 2019. Une autre belle occasion manquée par la mairesse d'entendre les citoyens et de recevoir des initiatives innovantes.», a déclaré Madame Colette Éthier.

L'ensemble des élus de l'opposition officielle ont voté contre l'abattage des cerfs lors du dernier conseil. Ceux-ci concluent en souhaitant que les parties concernées puissent se parler directement afin de dénouer l'impasse avant qu'il ne soit trop tard, et ce, autant dans le respect des meilleures connaissances scientifiques, que de la préservation du parc Michel-Chartrand et de la sensibilité du public pour le bien-être animal.

Le résultat du vote lors du conseil de mardi dernier

Ont voté en faveur de l'abattage (9 élus): Sylvie Parent (Mairesse), Monique Bastien, Éric Bouchard, Tommy Théberge, Nathalie Boisclair, Jacques Lemire, Steve Gagnon, Jean-François-Boivin, Jonathan Tabarah.

Ont voté contre l'abattage (5 élus) : Robert Myles. Colette Éthier, Michel Lanctôt, Xavier Léger, Benoit L'Écuyer.

Un élu s'est absenté lors du vote : Jacques E. Poitras.